

**Société de développement commercial du Vieux-Montréal  
Quartier historique**

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle**

Tenue le 12 septembre 2019, à 9h20  
À l'Espace 360, Maison des marins, Musée Pointe-à-Callière  
165, Place d'Youville

---

**Sont présents :**

50 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration  
M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique  
Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 9h20 par Me Robert Astell, Président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, lequel souhaite la bienvenue aux membres présents.

**2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée**

Me Robert Astell suggère aux membres présents que Mme Anita Ramacieri soit nommée présidente de cette Assemblée générale annuelle et que Mme Laurence Nadon soit désignée secrétaire d'assemblée. Suite à la proposition de Me Astell, secondée par Mme Denise Cadieux, cette proposition est adoptée.

Adoptée à l'unanimité.

**3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)**

Le président du CA cède maintenant la parole à la présidente de l'assemblée. Mme Ramacieri se présente et explique brièvement le fonctionnement de l'Assemblée générale aux membres dans la salle. Elle souligne que le tout se fera en respectant l'ordre établi et le bon déroulement de l'assemblée, notamment en ce qui a trait à la façon de poser les questions et à la tenue du suffrage.

Par la suite, Mme Anita Ramacieri assure la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Le directeur général lui confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente assemblée.

#### **4. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis par voie électronique et par publication dans un quotidien, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
6. Rapport du conseil d'administration
7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
8. Nomination d'un vérificateur comptable
9. Élection des administrateurs
10. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par M. Camille Gagnon, secondée par M. Alain Bergeron.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée rappelle aux membres dans la salle qu'ils peuvent aller voter pendant la tenue de la réunion et ce, jusqu'à l'arrivée à l'item 9, qui consiste à procéder au décompte des votes, qui sera suivi par l'annonce des administrateurs élus.

#### **5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2018 a été acheminé à tous les membres lors de l'envoi officiel de l'avis de convocation.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 septembre 2018, tel que présenté, est proposée par M. Vincent Di Candido, secondée par Mme Anne de Shalla.

Adoptée à l'unanimité.

Mme Eszter Sipos (YAP.cx) prend la parole et demande à ce que les candidats pour les postes d'administrateurs puissent faire une brève présentation au micro afin que les membres présents puissent se faire une meilleure idée sur leurs candidatures respectives.

Mme Ramacieri demande à l'assemblée si des gens s'y opposent.

Acceptée à l'unanimité.

## 6. Rapport du conseil d'administration

Mme Anita Ramacieri cède la parole au président du CA qui présente le bilan des activités de 2019 en mentionnant que cette année encore, le tout sera exposé sous forme d'une vidéo d'environ 14 minutes. Cette présentation visuelle résume les activités annuelles de la SDC en 2019.

À la fin de la vidéo, il y a applaudissements des membres.

La présidente d'assemblée cède alors la parole au directeur général, M. Mario Lafrance, qui élabore davantage sur chacun des points qui seront présentés.

### Services aux membres

- 1. Réseautage et bon voisinage :** renforcement des liens entre les membres par des événements réseautage clé-en-main destinés à faire découvrir l'offre du quartier, telles que la Soirée District Party, les différentes Sorties #GensduVieux ainsi que l'Apéro pétanque.
- 2. Outils de communication et marketing :** Infolettres corporatives dédiées aux entrepreneurs, travailleurs et résidents du quartier. Nouvelle plateforme web destinée aux utilisateurs quotidiens du Vieux-Montréal. Développement de l'image de marque #GensduVieux : création d'ambassadeurs de quartier et déclinaison multicanale de concepts et de projets rassembleurs de la collectivité d'affaires du Vieux-Montréal.
- 3. Service-conseil :** Coordination avec le milieu sur les chantiers. Liaison avec les services municipaux aux opérations. Support au développement de la clientèle corporative en stratégie d'affaires (Concept d'offres *Privilège* #GensduVieux). Formations pour des services de coaching personnalisés et des ateliers variés (collaboration avec Détail Formation).

**4. Promotion et visibilité :** Promotions de l'offre commerciale auprès de la clientèle locale par des campagnes promotionnelles (Partenariat avec le Journal Le Devoir et Radio-Canada). Portraits d'entreprises sur le site web et nos réseaux sociaux avec du contenu corporatif incluant la promotion de l'offre événementielle, culturelle et commerciale.

### **Le quartier**

**1. Expérience visiteurs :** Outils touristiques, tel que la production et la distribution de 500 000 exemplaires de la carte officielle du Vieux-Montréal offerte en 5 langues pour la saison 2019. Reconduction de l'accueil des visiteurs pour le service de consigne au Terminal des Croisières (partenariat avec l'Administration portuaire de Montréal) ainsi que le renouvellement de notre support au service d'accueil touristique mobile (partenariat avec Tourisme Montréal). Support au projet pilote de circuits de quartier en triporteur pour la mobilité (partenariat avec CycloCitoyen) ainsi que l'ajout de la carte numérique via Waze sur la nouvelle plateforme vieuxmontreal.ca.

Animation de la Place d'Armes avec la Zone Musique pour la 7<sup>ième</sup> année en 2019 avec ses 60 concerts gratuits durant l'été en plus du projet pilote du prêt de boules de pétanque gratuit et disponible sur les terrains aménagés.

Signalisation et information, tel que de l'installation d'affichage et la mise en présence d'agents d'information dans les zones de chantier pour soutenir les établissements enclavés par les travaux de la phase II sur la rue Saint-Paul Est.

**2. Projets d'aménagement :** Aménagement de nouveaux terrains de pétanque sur la Promenade de la Commune (Partenariat avec l'Arrondissement de Ville-Marie et le Vieux-Port de Montréal) et le nouvel aménagement de la rue Saint-Amable, mis sur pied dans le cadre du programme « Artère en transformation » (partenariat avec la Ville de Montréal). En 2019, il y a eu la création du tout premier placottoir du Vieux-Montréal installé sur la rue Saint-Jacques (partenariat avec l'arrondissement Ville-Marie).

**3. Embellissement estival :** La floraison et les oasis urbaines ont encore connu une grande amélioration en 2019. La SDC fait maintenant l'arrangement de plus de 250 bacs à fleurs qu'elle dispose sur tout son territoire qui sont agrémentés de mobiliers urbains (partenariat avec l'Arrondissement de Ville-Marie). L'entretien et l'arrosage de ces fleurs sont réalisés par une l'équipe saisonnière de la SDC 7 jours/semaine, de juin à octobre. La création de quelques espaces éphémères, tels que l'Espace Pigeon Hole et le Parc Éphémère de la Cité du Multimédia (partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie).

**4. Illuminations hivernales :** Illumination de la Place Jacques-Cartier, de la rue de la Commune et de la rue Saint-Paul suite à l'entente de la SDC avec l'arrondissement de Ville-Marie pour le renouvellement de l'ensemble des équipements existants. Étape 2 en cours de réalisation pour la rue Notre-Dame Ouest et la rue McGill. Ce processus a nécessité la mise en œuvre d'un appel d'offres respectant les procédures rigoureuses établies par la nouvelle Politique d'achat et de gestion de contrats de la SDC, adoptée par résolution du Conseil d'administration en 2018. Afin de prévoir les futures installations, la SDC conduit un projet d'électrification de certaines artères commerciales du Vieux-Montréal (partenariat avec la Ville de Montréal).

**5. Vitalité et programmation culturelle :** Support aux initiatives culturelles majeures, tels que le Château Ramezay (aménagement estival sur la Place de la Dauversière et l'exposition photo extérieure), Pointe-à-Callière (activités de la relâche, aménagement et programmation estivale sur la Place d'Youville et le Marché Public dans l'ambiance du 18<sup>e</sup> siècle), Rendez-vous des Arts Métissés, World Press Photo, Montréal en Histoires (Cité Mémoire), Montréal en fêtes (célébrations du nouvel an).

**6. Initiatives liées au milieu de vie :** Comité de coordination de la propreté (partenariat avec l'arrondissement Ville-Marie). Programme de sécurité dédié au Vieux-Montréal (collaboration avec le PDQ21 et l'arrondissement de Ville-Marie). Projet d'intervention de milieu avec l'Accueil Bonneau. Présence sur la Table de concertation du Vieux-Montréal.

### **Enjeux stratégiques**

**1. Recherche et développement :** Poursuivant les démarches entamées en 2015, la SDC développe une vision à moyen et à long terme pour le quartier. Depuis janvier 2019, les stagiaires de l'Observatoire urbain du Vieux-Montréal ont maintenant commencé leurs recherches terrains dans le quartier.

**2. Études d'impact :** Mise en place d'études d'impact lors de la tenue d'événements majeurs tel que le Triathlon de Montréal, etc.

**3. Tournages cinématographiques :** Participation à l'élaboration d'un cadre normatif et d'une vigie terrain en collaboration avec le Bureau du cinéma.

**4. Projets structurants :** Renforcement de partenariats significatifs pour le Vieux-Montréal avec son entourage. Participation au Comité d'évaluation des projets de la Pointe-du-Moulin et du Silo #5.

**5. Mixité commerciale :** Collaboration au développement du secteur Est tel que le soutien au projet de la Gare Viger. Collaboration avec PME Montréal pour un fond d'entrepreneuriat commercial pour la Phase 2 du concours « Visée Locale ».

Mme Anita Ramacieri invite les membres à poser des questions ou à faire des commentaires sur les sujets traités.

Elle cède la parole à M. Vincent Di Candido (Journal Les Échos) qui félicite la SDC pour son travail. Il demande si ce sont bien les rues Notre-Dame et McGill qui seront « illuminées » cette année tel que prévu. Me Robert Astell acquiesce notamment au fait que pour la saison hivernale 2019/2020, les ajouts pour les illuminations hivernales se feront principalement sur les rues Notre-Dame Ouest et McGill.

Mme Anita Ramacieri souligne l'excellence du rapport annuel, ce que tout le monde applaudit.

Monsieur Lafrance fait une brève mention de la présence dans la salle des deux policiers qui sont affectés au Vieux-Montréal, les agents Nicolas Loignon et Éric L'Écuyer. Ce sont ces derniers que l'on a pu apercevoir effectuer leur travail dans la vidéo du rapport annuel.

## **7. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur**

La présidente de l'assemblée demande à M. Daniel Baillet, de la firme Daniel Baillet CPA, de présenter le projet du Rapport financier de l'année 2018 de la SDC Vieux-Montréal.

M. Baillet explique que les états financiers représentent une image fidèle de la situation financière de la SDC pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 et que le rapport financier est sans réserve. Il explique que les dépenses encourues ont été respectées dans l'ensemble des postes budgétaires votés.

La présidente de l'assemblée demande s'il y a des questions.

L'adoption du Rapport financier 2018, tel que présenté, est proposée par Mme Claudia Morissette, secondée par Mme Assmae Loudyi.

Adoptée à l'unanimité.

**(Résolution A2019-1009)**

## 8. Nomination d'un vérificateur comptable

Me Robert Astell invite M. Baillet à quitter la salle. Par la suite, il explique qu'un appel d'offres en bon et due forme a été fait pour la recherche d'un vérificateur externe pour l'année 2019. Il mentionne que 2 soumissions ont été reçues et que suite à l'examen des dossiers par le comité d'évaluation, il propose aux membres d'utiliser à nouveau les services d'audit de la firme Daniel Baillet CPA CA pour la préparation du Rapport financier 2019. Les membres discutent brièvement à ce sujet.

Mme Claudia Morissette (Basilique Notre-Dame) prend la parole et demande au Directeur général depuis combien de temps la SDC Vieux-Montréal utilise les services de la firme Daniel Baillet CPA CA afin de faire la vérification de ses états financiers. M. Lafrance lui répond que M. Baillet a obtenu les trois derniers mandats pour les services d'audit pour la SDC.

Il est proposé par M. Vincent Di Candido, secondé par Mme Anne de Shalla que le mandat de vérification externe pour l'année 2019 soit octroyé à la firme Daniel Baillet CPA CA. Cette dernière assumera la production du Rapport financier 2019 de la SDC Vieux-Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

**(Résolution A2019-1010)**

## 9. Élection des administrateurs

Le président du CA invite les candidats présents à venir au micro et à se présenter aux membres présents. Avant de leur céder parole, la présidente de l'assemblée demande aux administrateurs actuels du CA qui sont présents de se lever et de se nommer afin que les membres dans la salle puissent les connaître.

Mesdames Assmae Loudyi et Denise Cadieux se présentent chacune au micro et décrivent sommairement les raisons pour lesquelles elles désirent être administratrices sur le CA de la SDC Vieux-Montréal.

La présidente d'assemblée rappelle le système d'élections utilisé par la SDC Vieux-Montréal depuis plusieurs années. Elle donne ensuite la parole à M. Rafik M. Bentabbel, mandaté par Mme Maryse Lapointe, présidente du comité d'élection 2019. M. Bentabbel certifie que les quatre candidatures déposées rencontrent les exigences de base obligatoires, énoncées par la législation encadrant le fonctionnement de la SDC. Les quatre candidats qui se sont présentés, sont : M. Dimitri A. Antonopoulos (Édifice Le Coin), Mme Denise Cadieux (Archidata Inc.), M. Camille Gagnon (Innovitech Inc.) et Mme Assmae Loudyi (Gestion de fonds immobiliers Allied).

M. Rafik M. Bentabbel invite les membres à voter s'ils ne l'ont pas encore fait. Par la suite, Mme Anita Ramacieri propose de faire une courte pause dans la réunion pour permettre le décompte des votes.

Ensuite, Mme Anita Ramacieri transmet la parole au mandataire de la présidente du comité des élections qui annonce que les candidats élus sont : M. Dimitri A. Antonopoulos, M. Camille Gagnon et Mme Assmae Loudyi.

Les membres applaudissent les élus.

Mme Anita Ramacieri remercie M. Rafik M. Bentabbel pour sa participation à titre de mandataire pour Me Maryse Lapointe, présidente du Comité des élections 2019.

#### **10. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 10h10 sur la proposition de M. Alain Bergeron, secondée par Mme Anne de Shalla.

Adoptée à l'unanimité.

---

Anita Ramacieri  
Présidente d'assemblée

---

Anne de Shalla  
Secrétaire-trésorière de la SDC Vieux-  
Montréal – Quartier historique